

Une fête sous haute(s) tension(s)

POLITIQUE

Les discours du 1^{er} mai tombent à un moment crucial. Un de plus...

BRUXELLES D'un côté, un mariage princier attendrissant. De l'autre, une béatification polémique. Pas besoin de vous faire un dessin : coïncé entre ces deux événements retransmis en mondiovision, le 1^{er} mai ne bénéficie pas forcément de l'agenda rêvé, cette année. N'empêche : il est attendu. Très attendu. Car il tombe à point nommé.

C'est qu'en pleine crise historique du pays et - surtout - au lendemain de l'expiration du *ixième ultimatum* posé par la N-VA, la fête du Travail de ce dimanche fournit aux partis l'occasion rêvée pour haranguer leurs militants et, accessoirement, les caméras...

Même s'il s'y est essayé à une époque, Écolo a décidé de ne plus surfer sur l'événement. Seule sa régionale bruxelloise viendra soutenir le traditionnel meeting de la FGTB. Pas celui de Namur, où s'exprimera la secrétaire générale Anne Demelenne vers 11 h, mais celui de la place Rouppe, ponctué cette année de concerts d'Été 67 et de

Machiavel. Le CDH ne tentera pas davantage d'exploiter la fête.

Restent donc les deux formations habituelles - socialistes et libéraux - qui rivaliseront de discours savamment mis en scène.

Côté MR, le dispositif est assez simple. Charles Michel, entouré de ses lieutenants, déam-

bulera en milieu de matinée dans les rues du fief de son père, Jodoigne. Direction : le hall des sports où le leader des bleus s'exprimera sur le coup de midi, avant d'ouvrir le barbecue géant et les stands de produits régionaux de l'après-midi.

Charles Michel en profitera-t-il pour continuer à culpabiliser la N-VA mais aussi le PS sur l'impasse du moment ? Cette stratégie au petit parfum électoral était en tout cas la sienne, ces derniers jours. Il devrait en outre beaucoup parler du socio-économique et des travailleurs, premières victimes de l'impasse communautaire.

Du côté du PS, c'est plus coïncé. Et plus décentralisé. Le moment fort, bien entendu, sera celui du discours du président, Elio Di Rupo. Comme l'an dernier, il le prononcera dans le parc de Baudour, aux alentours de 11 h 30 également. Mais cette fois, il ne sera plus (seulement) un président en campagne. C'est aussi coiffé de sa - lourde - casquette de négociateur de premier plan qu'il

prendra la parole. Et chaque virgule sera scrutée. Mine de rien, un autre petit événement se déroulera quasiment au même moment à une grosse heure de route de là. À Liège, au traditionnel kiosque du parc d'Avroy, Michel Daerden prendra la parole, coïncé entre Willy Demeyer et Jean-Claude Marcourt. Tout un symbole...

Le moment est attendu. Car l'homme a fui toute interview, depuis sa crucifixion au sein de sa commune d'Ans, fin mars. Groggy, le ministre fédéral des Pensions et des Grandes Villes s'est donc enfin décidé à sortir du silence.

Que dira-t-il dimanche ? Mystère. Mais son propre attaché de presse a en tout cas pris grand soin d'annoncer l'événement...

Ch. C.



Charles Michel devrait beaucoup parler du socio-économique, dimanche à Jodoigne.



Elio Di Rupo s'exprimera vers 11 h 30 devant ses militants au parc de Baudour.



Michel Daerden va enfin sortir de son silence, au kiosque du parc d'Avroy.

Touche pas au muguet

1^{ER} MAI

La cueillette est fortement réglementée. Deux poignées par jour et par personne

NAMUR La forêt wallonne n'est pas un endroit où chacun est libre de faire ce qu'il veut. Depuis 2008, un nouveau code forestier (l'ancien datait du 19^e siècle) est entré en vigueur.

Dimanche, nous serons le 1^{er} mai et, le 1^{er} mai, on offre du muguet. Si vous imaginez aller en chercher en forêt, faites attention, la cueillette du muguet est fortement réglementée. Le code forestier prévoit en effet que "la récolte de deux poignées de muguet par personne et par jour est autorisée pour des besoins propres. La cueillette à des fins lucratives est strictement interdite. Des amendes pouvant atteindre 550 € par infraction

sont prévues dans le code forestier pour ceux qui ne respectent pas cette règle et qui détériorent notre belle nature".

Le ministre wallon en charge de cette matière, le CDH Benoît Lutgen, a d'ailleurs demandé aux agents du Département Nature et Forêt d'être particulièrement vigilants dans les zones en forêt où le muguet est présent en cette période. Nous

avons tenté de savoir combien de P-V avaient été dressés pour ce type d'infraction ces dernières années. Aucun chiffre global n'est actuellement disponible.

Rappelons enfin que, le jour du 1^{er} mai, la vente du muguet ne peut pas se faire de n'importe quelle manière.

Les marchands ambulants sont soumis aux différents règlements communaux. Tout n'est pas permis non plus dans ce domaine.

S. Ta.



La vente ne peut se faire n'importe comment.

Milquet s'attaque au harcèlement au travail



On ose plus facilement porter plainte.

EMPLOI

+ 50 % de cas en 4 ans. La ministre CDH veut améliorer la loi

BRUXELLES Une hausse de 50 % en quatre ans ! Entre 2005 et 2009, le nombre de dossiers traités pour des faits de violence ou de harcèlement (moral ou sexuel) au travail est passé de 3.200 à 4.800. Mais ces chiffres ne signifient nullement que le phénomène est en explosion...

Cette hausse s'explique en effet par l'amélioration en 2007 de la loi relative à la prévention de la charge psychosociale occasionnée par le travail. Un rapport d'évaluation de cette loi a été présenté hier par la ministre de l'Emploi, Joëlle Milquet (CDH).

On y lit que l'augmentation du nombre des dossiers concernant le harcèlement au travail est due à : une législation mieux

connue; un meilleur enregistrement des plaintes; l'encouragement à la résolution des conflits en interne à l'entreprise (85 % des cas) et non en externe via la justice (tribunal du travail, 15 %); et les conséquences de la crise économique qui auraient dégradé les conditions de travail.

L'ÉVALUATION de la loi est donc globalement positive (pour 51 % des personnes sondées). Mais, selon la ministre, plusieurs éléments peuvent encore être améliorés. Notamment :
► "Obliger les entreprises à inscrire la problématique du bien-être au travail dans le règlement d'ordre intérieur des entreprises avec un code de bonne conduite en la matière."
► "Réduire les délais de trai-

tement des dossiers à trois mois."

► "Allonger les délais de prescription, surtout pour les faits les plus graves qui ne sont connus que tardivement."

► "Faciliter l'accès aux dommages et intérêts, à tout le moins en accordant un forfait minimal et automatique aux victimes."

Top 5

des dossiers traités au tribunal du travail

1. Protection contre le licenciement.
2. Demande de dommages et intérêts.
3. Procédure téméraire et vexatoire.
4. Action en cessation.
5. Mesures employeur.

Joëlle Milquet précise que, compte tenu des affaires courantes, elle ne pourra déposer elle-même un projet de loi au Parlement en vue d'améliorer la réglementation existante en la matière. "Mais la Chambre va se saisir rapidement du dossier. Et j'espère que l'on pourra clore les travaux pour juin ou juillet."

A. C.

RENTE NUCLÉAIRE

Débat animé à la Chambre

BRUXELLES Après la guerre des chiffres entre le Creg (le régulateur du marché de l'énergie) et la Banque Nationale, le débat sur la rente nucléaire - entre 800 et 950 millions d'euros, dont une taxe de 300 à 350 millions - s'était invité hier à la Chambre. "Ce gouvernement est le premier à réclamer une contribution au secteur", a lancé le Premier ministre Yves Leterme (CD&V) à l'intention de Bruno Tobback (SP.A) et Olivier Deleuze (Écolo). Réaction de ce dernier : "Ce n'est pas en répétant plusieurs fois le même mensonge que cela devient une réalité..."

A. C.

CHAMBRE

Le port de la burqa hors la loi

BRUXELLES La Chambre a une nouvelle fois examiné jeudi et voté dans la soirée à l'unanimité moins un vote contre (Groen !) et 2 abstentions (Écolo) la proposition de loi visant à interdire le port sur la voie publique de tout vêtement cachant totalement ou de manière principale le visage. Ce texte a déjà été voté une première fois en avril 2010 mais, en raison de la chute du gouvernement, il n'a pas pu terminer son parcours parlementaire. Le gouvernement en affaires courantes ne peut pas proposer de relever le texte de caducité. Des parlementaires ont donc décidé de redéposer un texte.

CRISE

Couac entre Beke et Di Rupo

BRUXELLES Le négociateur royal Wouter Beke a eu jeudi des rencontres bilatérales avec les présidents de la N-VA Bart De Wever et du PS Elio Di Rupo. Mercredi, une réunion trilatérale s'est déroulée difficilement La réunion entre MM. Beke, De Wever et Di Rupo mercredi a duré jusqu'à 21 h. Ils ont notamment parlé du transfert partiel des soins de santé et de la réforme de la loi de financement. Des tensions sont apparues surtout sur le deuxième sujet. "Les choses ne se sont pas bien passées", reconnaissait-on officiellement dans l'entourage du négociateur jeudi. On se disait déçu.

DU 26 AVRIL AU 7 MAI, 25 BOUTEILLES À GAGNER CHAQUE JOUR SUR WWW.DH.BE/VIN

Comment participer au Grand Quiz Vin ?

- Du 26 avril au 7 mai, votre quotidien publiera chaque jour une série de 5 questions sur le vin.
- Le 7 mai, votre journal publiera le formulaire de réponse dans ses pages et sur www.dh.be/vin, ce formulaire vous permettra de répondre à toutes les questions du jeu et de peut-être vous qualifier pour la grande finale!
- Les 200 joueurs ayant obtenu le meilleur score seront conviés à participer à la finale qui se déroulera dans les locaux de la DH à Bruxelles, le samedi 28 mai.
- Un nouveau questionnaire éliminatoire sera soumis aux 200 participants à la suite duquel il restera 10 participants.
- Les 10 finalistes s'affronteront devant 1 jury de professionnels lors de diverses épreuves de dégustation filmées en direct.

GRAND QUIZ VIN

Concours Mondial de Bruxelles



- 1^{ER} PRIX 360 bouteilles de vin médaillées + un séjour oeno-gastronomique en 2012 à Guimarães
- 2^{EME} PRIX 1 frigo SMEG + 24 bouteilles de champagne + 24 bouteilles de S. Pellegrino & Acqua Panna + 90 bouteilles de vin médaillées

LISTE COMPLÈTE DES PRIX SUR WWW.DH.BE/VIN

Sélectionnez-vous pour participer à notre GRANDE FINALE et remportez un de nos 10 fabuleux prix !

- Q 16 → Quel est l'intrus ?
 Pissotte Vix Fontenay-le-Comte
- Q 17 → Lequel de ces trois cépages ne fait pas partie de l'encépagement autorisé en AOC Côtes du Rhône Villages ?
 Marselan Cunois Muscardin
- Q 18 → Laquelle de ces propriétés bordelaises n'est pas sous pavillon chinois :
 Château Laulan Ducos
 Château de Viaud
 Château Lafitte-Monteil
- Q 19 → La commune de Champagne située au bord du lac de Neuchâtel ne peut dénommer son vin sous son nom de localité. En effet l'interprofession de Champagne a obtenu cette interdiction auprès des autorités helvétiques. Quelle est la surface de ce modeste vignoble de Champagne Vaud ?
 3,5ha 5,4ha 7,6ha
- Q 20 → Quel personnage de littérature s'écrie dans un roman : « Rien ne fait paraître l'avenir couleur de rose comme de le regarder à travers un verre de Chambertin » ?
 Athos Monsieur Jourdain Le curé de Cucugnan

Rendez-vous sur www.dh.be/vin pour plus d'infos ou pour tenter votre chance à nos concours quotidiens.

Le Concours Mondial récompense chaque année les meilleurs vins parmi 6.500 participants issus du monde entier. Repérez dans vos rayons les Médailles sur les bouteilles primées; il s'agit d'un gage de qualité.
WWW.CONCOURS-MONDIAL.COM



Le règlement est disponible sur le site www.dh.be/vin ou par demande écrite (accompagnée d'une enveloppe affranchie et adressée) à La Dernière Heure/Les Sports, Grand Quiz Vin Concours Mondial de Bruxelles, 79 Rue des Francs, 1040 Bruxelles.